Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 36 (1907)

Heft: 5

Rubrik: Conférence des inspecteurs de la Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

C'est pour faciliter cette initiative que les cours professionnels ont été créés, ou sont en cours d'organisation.

Ils ont à remplir un rôle social de première importance ; ils doivent rendre plus complète, achever l'instruction intellectuelle et technique des ouvriers, développer en eux le sentiment de leur personnalité, de leur rôle social ; les rendre conscients de leur part de travail, d'innovation, de responsabilité dans l'industrie de leur corporation ; ils ont pour mission de leur inculquer ces sentiments d'ordre, de devoir, de progrès dont l'ouvrier a si grand besoin et qui sont le secret de sa prospérité future.

La question sera promptement résolue si chacun met au service de cette éducation, toutes ses connaissances, toute son intelligence, tout son ardent désir de contribuer au bien-être de tous.

(*A suivre.*) MATHILDE GIROUD, *inspectrice.*

Conférence des inspecteurs de la Suisse romande

Cette réunion annuelle s'est tenue le samedi 9 février, à Genève, sous la présidence de M. W. Rosier, nouveau Directeur de l'Instruction publique de ce canton. Le corps inspectoral fribourgeois y était représenté par MM. Merz et Barbey.

Aux tractanda, figurait un rapport sur l'*Enseignement par l'aspect* de M. Latour, inspecteur neuchâtelois. Ce travail, très bien conçu et d'une haute portée pédagogique, a fait nettement ressortir les phases, ainsi que les précieux avantages de l'enseignement qui s'adresse, comme base, à la vue de l'enfant et à ses autres sens. Une discussion, à la fois très courtoise et très animée, y a fait suite.

Voici les conclusions du rapport, telles qu'elles ont été admises par l'assemblée :

1. L'enseignement par l'aspect est l'enseignement le plus efficace ; son application est particulièrement utile à l'école primaire.

2. Il se donne avec fruit, en tout premier lieu, en plaçant sous les yeux des élèves les matériaux eux-mêmes, toutes les fois que cela est possible ; ensuite par le moyen des représentations graphiques : images, cartes, dessins, projections, etc.

Des collections-types d'objets, d'animaux, de matières diverses seront organisées par les soins des autorités scolaires et du personnel enseignant.

Il sera fait également acquisition des objets nécessaires aux démonstrations élémentaires, utiles à l'école primaire dans le domaine des sciences naturelles, etc.

3. Les courses scolaires bien organisées complètent fort heureusement les leçons par l'aspect données en classe.

4. Afin de maintenir l'intérêt des élèves et de provoquer leur attention, les cartes, images, objets, etc., ne seront pas exposés journellement aux yeux des élèves, mais seulement lorsqu'ils feront le sujet de la leçon.

5. La décoration stable de la salle d'école devra servir également à l'enseignement par l'aspect.

6. Une Commission, à raison d'un membre par canton, sera constituée par les soins de MM. les directeurs de l'Instruction publique de la Suisse romande, dans le but de fixer un programme minimum obligatoire d'enseignement intuitif et des listes de collections-types d'objets.

7. La question de la formation, dans les Ecoles normales, du corps enseignant, pour l'enseignement par l'aspect, sera également soumise à l'étude des directeurs de l'Instruction publique.

Une réception aussi généreuse que cordiale a été réservée, à ses hôtes d'un jour, par le Conseil d'Etat de Genève. Durant le banquet, des paroles fort aimables, capables de consolider les liens entre inspecteurs romands, ont été échangées ; plusieurs allusions très bienveillantes ont été faites au canton de Fribourg.

Un participant.

La discipline à l'école primaire

Une bonne discipline est indispensable à l'école primaire pour la réussite de l'enseignement. Voyons d'abord en quoi consiste la discipline ? Ce mot nous vient du latin *discere, apprendre,* et n'a rien de commun avec l'idée de contrainte et de châtiment. Elle consiste dans cette partie de l'éducation morale qui dispose les élèves à recevoir la direction donnée par l'instituteur, à suivre sans la troubler la marche régulière de l'école.

Une bonne discipline réunira les qualités suivantes : la tranquillité, le silence, l'amour du travail, l'activité, l'attention soutenue, la docilité et l'obéissance.

Le meilleur moyen d'établir la discipline, c'est d'obliger les élèves à la soumission par l'ascendant moral du maître, fondé sur le respect et l'affection, et par l'application constante de l'esprit à un objet utile. Oui, qu'une affection tendre anime l'instituteur, et qu'elle se montre dans toutes ses paroles et dans toutes ses actions, et qu'un langage bienveillant et persuasif se joigne à des manières douces et polies !